Bulletin trimestriel

Trente-troisième année. N° 129

2ème trimestre 2013

Bureau de dépôt : 1400 Nivelles

N° d'agréation : P 705132

BELGIQUE-BELGIE P.P. 1400 NIVELLES

6/1365



LE



DES

PETRAITES

DENSEIGNENT GERES PAR LA COMMUNAUTE FRANCAIS

ETLA COMMUNAUTE GERMANOPHONE

Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire



Editeur responsable :

LE BULLETIN DES RETRAITES

du personnel des services et établissements d'enseignement gérés par la C.F et la C.G.

Bulletin d'information publié par l'Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire.

Siège social: Rue Fief de Rognon, 13 - 1400 Nivelles

SOMMAIRE

<u>wiessage du President</u>	Claude van Maider	
En mémoire à Roger Dickburt	Jean Bury	2
Excursion printanière	Monique Poll & Georges-Henri Everaerts	3
Procès-Verbal de l'assemblée générale du 19/03/2013	Denise Hacquin	4-5
Marie de Hongrie	Un historien	6
Voyage Moselle - Rhin		6
Le téléphone et la Wallonie	Vivre en Wallonie	7
En cas d'urgence	Mister Security	7
Poésie et prose poétique		
Anaphore Ne nous plaignons pas ! La langue française est décidement bien belle !	Francis Duchesne	8
Le coin du lecteur	Hermine Lefevre - Georges Verplancken	9
Indemnités de funérailles	Denise Hacquin	10
Agenda culturel	Denise Hacquin	11
Voyage au Népal	Jean Bury & Françoise Bertinchamps	12
Les chemins de bonheur	Yvan Berlaimont	13
Transport en commun: Tarif seniors	Raymond Sallé	14
Petites annonces	Jean-Pierre Charlier	15
In memoriam	Henri Vets	16

Le Conseil d'administration de l'Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire invite les membres n'ayant pas encore acquitté le montant de la cotisation 2013 à le faire le plus rapidement possible. D'avance, il les en remercie. (6 euros - compte n°000-1337646-16 ou IBAN N° BE72 0001 3376 4616 de l'A.S.B.L.).

MESSAGE DU PRESIDENT

Comme à l'accoutumée, la journée annuelle de rencontre des membres a connu un beau succès. Une septantaine d'affiliés ont écouté, avec la plus grande attention, la conférence du jour.

Nous avions invité Monsieur Baudouin DECHARNEUX, professeur de philosophie et d'histoire des religions à l'Université libre de Bruxelles.

Monsieur Decharneux nous a expliqué quelle est, à son sens, l'importance de l'enseignement de la philosophie à l'école et pourquoi cette discipline peut influencer positivement le comportement des jeunes dans leur relation entre eux pour « vivre ensemble ». Après de nombreux échanges entre le conférencier et nos membres, au nom du Conseil d'administration de l'Association, j'ai chaleureusement remercié le professeur Decharneux pour son remarquable exposé et lui ai remis un petit cadeau.

Peu après, débuta l'Assemblée générale statutaire dont vous trouverez un large compte rendu dans ce Bulletin. Nous avons eu le plaisir de rencontrer quelques nouveaux affiliés ainsi que d'anciens collègues qui, jusqu'à ce jour, n'étaient pas habitués à prendre part aux activités de l'Association.

Espérons qu'à l'avenir, ils continueront à être présents, notamment à l'excursion printanière et/ou au voyage « Moselle/Rhin », début octobre prochain.

A l'issue de l'Assemblée générale, une cinquantaine de membres ont pris le repas dans le grand réfectoire de l'Internat. Ils purent apprécier l'excellence des mets préparés et servis par le dévoué personnel de l'établissement.

Je terminerai ce message par un souhait : que notre site internet soit souvent visité par nos membres !

Claude Van Malder

En mémoire de Roger Dickburt

Le lundi 18 février 2013, le jour de son anniversaire - il allait avoir 73 ans - Roger Dickburt nous quittait.

Il avait été élu administrateur de l'APRAF en 2008 et réélu en 2012.

Je connaissais Roger depuis de nombreuses années. Nous avions été collègues à l'Athénée Royal François Rabelais d'Ixelles où il exerçait les fonctions d'éducateur-économe.

Roger était quelqu'un de gentil et généreux, un coeur d'or avec une âme d'enfant. Bon vivant, toujours prêt à aider et à rendre service, il adorait raconter sa dernière blague et faire la fête. Il était fidèle, voir indéfectible en amitié : " les copains d'abord ".

On gardera de lui le souvenir d'une grand épicurien " fan " de Napoléon..., le souvenir d'un homme attaché à sa famille, sa terre, ses racines.



Jean Bury - Administrateur

POUR LES INTERNAUTES « AVERTIS »...

Etes-vous nombreux à souhaiter recevoir le "Bulletin des retraités" via internet ?

Dans l'affirmative, faites-vous connaître par mail à Mme Héraly, responsable de l'expédition (adresse à la dernière page de la couverture).

Visitez notre site web: www.aprafs.be

EXCURSION PRINTANIERE

Pour autant que le nombre de participants soit suffisant, l'A.P.R.A.F.S. organisera le jeudi 6 juin 2013, une excursion aux confins de nos frontières où Histoire, Géographie et Ecologie se rencontrent.

L'excursion a lieu dans le sud namurois et dans la botte de Givet. Elle a pour thème la variété des paysages, en corrélation avec la création de réserves naturelles ainsi que les aléas de l'histoire aux limites de notre frontière méridionale.

Point de ralliement.

L'autocar Deblire se rendra à :

8h00 précises au parking DELTA (accès par métro ligne 5 ou bus 71 ou gare SNCB); ensuite à 8h30 sous le pont - restaurant du CARESTEL de Nivelles (autoroute E19) puis à 9h00 devant la gare de Charleroi Sud; enfin à 9h45 sur la place de Philippeville.

Programme.

A Philippeville ainsi qu'à Mariembourg, le tour de la place sera commenté sans descendre du car. Ensuite, arrêt à Nismes - avec possibilité de se désaltérer dans un café et embarquement dans le petit train touristique qui nous mènera à la réserve naturelle de « FONDRY DES CHIENS » où la visite s'effectuera sous la direction de Monique POLL (biologiste) et de Georges-Henri EVERAERTS (géographe). Retour à Nismes pour se rendre à Haybes (Meuse française) pour le déjeuner au restaurant "Le Robinson". (apéro, entrée sous forme de buffet, plat, 1/4 de vin). Après le déjeuner, courte balade pour admirer le point de vue sur la Meuse. Vers 15h00, départ pour Rocroi où nous bénéficierons d'une visite guidée (facultative) des remparts et/ou du musée. Vers 17h30 retour vers Bruxelles, via Philippeville, Charleroi et Nivelles.

Prix & Inscription.

Le prix de la journée (tout compris sauf pourboires) est fixé à 55 euros pour les membres et à 60 euros pour les non-membres.

Veuillez vous inscrire, par courrier postal ou par mail, adressé à Mme M. HERALY, allée du Jacquemart, 2 Bte 12 - 1400 Nivelles, en indiquant vos nom, prénom, adresse, n° de téléphone et GSM ainsi que votre numéro matricule.

N'oubliez surtout pas d'indiquer votre lieu d'embarquement. Il est indispensable de s'inscrire pour le 23 mai 2013 au plus tard, l'inscription à l'excursion n'étant définitive qu'après réception de votre versement au compte IBAN BE72 0001 3376 4616 de l'APRAFS à Nivelles.

REMARQUE: En cas de problème de dernière minute, veuillez prévenir l'organisateur Georges-Henri EVERAERTS au 0478/447 794.

Nous vous souhaitons déjà de passer une excellente journée de découverte et de détente.

Les organisateurs, M. Poll & G.H. Everaerts.

N.B.: En cas d'annulation, les inscrits seront prévenus pour le 27 mai et le remboursement de la somme versée sera effectué immédiatement par la trésorière.

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Le président Claude Van Malder, souhaite la bienvenue aux membres et présente le professeur Baudouin Decharneux, Directeur du Centre interdisciplinaire d'études des religions et de la laïcité à l'U.L.B.

Le titre de sa conférence est « Faut-il enseigner la philosophie à l'école ? ».

Après avoir défini ce qu'est la philosophie et son but, le conférencier analysa les conditions à remplir pour que ce cours soit correctement dispensé dans nos écoles, les difficultés que représente la mise en place de cet enseignement eu égard à l'existence des cours actuels de religion ou de morale alors qu'en réalité il devrait se substituer à ceux-ci, mais aussi en raison de l'attitude des mondes politique et associatif qui se plaisent à cantonner les citoyens dans leurs manières de penser. Un résumé plus détaillé de cette très intéressante et brillante conférence fera l'objet d'un prochain article dans le bulletin.

Après avoir répondu à quelques interventions de membres, M. Decharneux sera chaleureusement applaudi par l'assemblée et vivement remercié par le Président.

Assemblée générale statutaire.

Le président ouvre la séance à 11h40.

1) P.V. de l'A.G. du 20 mars 2012 : après lecture, il est approuvé à l'unanimité.

2) Fonctionnement de l'Aprafs.

Le Président fait rapport sur les activités organisées durant l'année écoulée :

- tenue de 5 réunions du C.A.;

- publication des 4 bulletins trimestriels des retraités ;

- voyage de 2 jours dans le Nord-Pas-de-Calais, les 14 et 15 juin ;
- excursion à Courtrai, le 4 octobre ;
- location d'appartement à La Panne ;
- aide via le Fonds de solidarité;
- création d'un site internet.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité.

Le Président poursuit et fait part de son indignation à l'égard d'aucun(s) qui adresse(nt) lâchement leurs critiques par lettre anonyme. Il souhaite que la politesse et le courage soient de mise pour faire connaître ses remarques. L'anonymat exclut la possibilité de dialogues et de réponses nominatives. Des feuilles, à remettre en fin de séance, ont été distribués aux membres présents afin qu'ils fassent part de leurs désiderata et questions éventuelles.

3) Comptes 2012 et Budget 2013.

- a) La trésorière, Marcelle Héraly, présente la synthèse des recettes et dépenses 2012. Les recettes s'élèvent à 17.440, 64 € et les dépenses à 18.466,36 €. 2012 se solde donc par un déficit de 1.025,72 €. Les comptes sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée à l'intéressée.
 - b) Elle présente ensuite le projet de budget 2013, unanimement approuvé.

4) Augmentation de la cotisation.

Le président explique que depuis 2008, les comptes annuels ont accusé un déficit à trois reprises et en détaille les différentes raisons. Pour tenter de regagner l'équilibre budgétaire, il est proposé, par augmentaion d'un euro, de fixer la cotisation annuelle à sept euros, sachant qu'il n'est pas interdit de faire acte de générosité en payant davantage. La proposition est approuvée à l'unanimité.

5) Voyage et excursion en 2013.

- le 6 juin 2013 : à l'initiative de Madame Poll et de M. Everaerts, sera organisée une excursion en Thiérache et Meuse française. Les détails et modalités d'inscription seront publiés dans le bulletin n°129.
- Dans la première quinzaine d'octobre, un voyage de 4 jours/3 nuits est prévu dans les vallées du Rhin et de la Moselle. M. Debrus qui en est l'organisateur, en trace les grandes lignes. Les modalités de ce voyage paraîtront peut-être dans le prochain Bulletin, sinon dans celui du 3e trimestre.

6) Concours littéraire.

M. Jacques Delfosse, l'organisateur, a enregistré deux réponses correctes. Les lauréats, Fernand Leclercq de Sambreville et, par personne interposée, Claude Marlier d'Aiseau-Presles, reçoivent leurs prix.

7) Divers.

- M. Maquet explique qu'il s'est adressé à Ethias dans le cadre de l'assurance hospitalisation dans le but de compléter celle-ci à titre individuel en vue de s'assurer pour des frais dentaires ou auditifs non remboursés par la mutuelle. Il lui fut répondu que le contrat conclu pour l'Aprafs excluait une telle extension à titre individuel. Mais un avenant au contrat actuel pourrait ouvrir cette possibilité. Le vice-président, Jean-Pierre Charlier, répond que le contrat a été souscrit par le service social du Ministère. Contact sera pris avec le département en vue de l'obtention de l'avenant souhaité.
- Deux membres demandent si le bulletin trimestriel ne peut être transmis électroniquement notamment pour des raisons d'économie. Il est répondu que l'envoi groupé des bulletins revient à 25 centimes l'exemplaire et que la multiplication de fichiers accroîtrait la charge de travail. La suggestion n'est cependant pas écartée.

Le Président signale que l'Association a comptabilisé 105 nouveaux membres en 2012. Il prône le développement de contacts et d'échanges entre membres et administrateurs. Toutes les suggestions sont les bienvenues de même que toutes propositions d'articles à insérer dans le bulletin.

Le vice-président précise qu'en vertu de l'article 9 des statuts, sont membres adhérents, sans voix délibérative, les retraités, autres que ceux visé aux articles 7 et 8, qui versent à l'Aprafs une cotisation annuelle dont le montant est égal au montant visé à l'article 8.

La séance est levée à 12h55.

Pour la secrétaire empêchée D. Hacquin Administratrice.

Extrait des statuts coordonnés.

- « Art.7 Sont membres fondateurs les neuf personnes physiques signataires des présents statuts. Ils versent à l'association une cotisation unique de mille francs.
- Art.8 Sont membres effectifs, les retraités des services et établissements de l'enseignement visés (*) ci-avant qui versent à l'association une cotisation annuelle en-dessous de dix euros dont le montant est fixé par l'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration. Le nombre de membres ne peut être inférieur à six.
- Art.9 Sont membres adhérents, les retraités, autres que ceux visés aux articles 7 et 8, qui versent à l'association une cotisation annuelle dont le montant est égal au montant visé à l'article 8 ».

Conclusion.

Comme le souligna le vice-président à l'A.G. du 19 mars 2013, tout retraité peut se faire membre adhérent moyennant paiement de la cotisation de six euros pour l'exercice 2013, sans restrictions de réseaux ou de professions.

(*): de la Communauté française cf. Art 3, point 1

Marie de Hongrie, un instrument politique

On sait que le domaine de Mariemont doit son existence et son nom à Marie de Hongrie, soeur de Charles Quint. Fille de Philippe le Beau, Archiduc d'Autriche, prince des Pays-Bas, c'est-à-dire de nos provinces, et de Jeanne, plus tard surnommée la Folle, héritière de Castille et d'Aragon, c'est-à-dire de l'Espagne, Marie naquit au palais de Coudenberg à Bruxelles, le 15 septembre 1505.

Orpheline à 1 an, par la mort de son père et la folie de sa mère, elle fut élevée à Malines, à la cour de Marguerite d'Autriche, gouvernante de nos provinces.

Très vite, son grand-père paternel, l'empereur Maximilien d'Autriche, fit de cette fillette un instrument de sa politique. Il la manda à Vienne et lui fit épouser le prince héritier de Hongrie, Louis. Elle n'avait pas 10 ans ! Après la cérémonie, le jeune époux retourna dans son pays et Marie vécut à Innsbruck en Autriche (juillet 1515). En mai 1521, la princesse partit enfin rejoindre son mari.

Si Louis de Hongrie apparaît charmant, "d'une douceur et d'une beauté angélique", comme dit G. de Boom, Marie révèle une nature expressive, un regard intelligent, une personnalité à la fois séduisante et autoritaire.

En 1526, Marie perdit son époux, tombé sur le champ de bataille de Moharcz, face aux Turcs. Pendant quelques années, elle vécut dans la tranquillité de son veuvage, fidèle à la mémoire du défunt, bien résolue à ne pas se remarier.

En 1531, son frère Charles-Quint devenu souverain des Pays-Bas et d'Espagne, empereur d'Autriche et d'Allemagne, lui confia la fonction de gouvernante de nos provinces, vacante par la mort de sa tante Marguerite.

Elle exercera ce rôle pendant 25 ans, mettant un point d'honneur à exercer la double mission de renforcer l'autorité du prince et de combattre l'hérésie protestante. S'installant à Bruxelles bien que préférant Malines où elle avait passé ses jeunes années, elle reçut en apanage viager, la prévôté de Binche où elle se fit construire un somptueux château de style Renaissance, d'après les plans de l'architecte montois Du Broeucq (1545).

L'année suivante, elle chargea le même Du Broeucq d'édifier un pavillon de chasse et une métairie à Morlanwelz; ce fut l'origine du domaine de Mariemont. Femme savante, parlant plusieurs langues, passionnée de musique, protectrice des artistes comme le peintre Van Orley elle collectionna aussi les beaux livres.

Lorsque, fatigué du pouvoir, Charles-Quint abdiquera en 1556, Marie de Hongrie abandonnera aussi ses fonctions. Frère et soeur s'embarqueront pour l'Espagne où ils mourront tous deux en 1558.

" Un Historien"

VOYAGE MOSELLE - RHIN les 1,2 & 3 octobre 2013

Programme succint:

1er jour - Départ de Bruxelles, Nivelles, Namur & Marche

Diekirch - Trèves (visite guidée) - Vallée de la Moselle jusqu'à Coblence.

2ème jour - Coblence - Bingen, croisière sur le Rhin.

3ème jour - Bingen - Wiesbaden (visite guidée) - Coblence - Remagen (pont) - Düren - Aix-la-Chapelle (visite) & retour.

Logement dans un hôtel confortable, 2 jours en pension complète.

Prix approximative: max. 350 euros.

Les modalités pratiques seront diffusées dans le prochain bulletin (parution en août): Les inscriptions, sans engagement définitif, sont attendues dès maintenant au secrétariat de l'Association: Madame Kinar - Drève du Long Bonnier, 3 à 1200 Bruxelles.

LE TELEPHONE VERT DE LA WALLONIE

0800.11.901

Trait d'union entre le citoyen et l'Administration, le téléphone vert est le point de contact direct pour toute demande d'informations, de renseignements , d'adresse, de coordonnées utiles sur toutes les matières régionales.

Appel gratuit.

- Accessible les jours ouvrables de 8h30 à 17h.
- Une boîte vocale accessible le soir et le week-end avec rappel différé.
- Une messagerie électronique disponible pour les questions posées par écrit.
- La possibilité de commander des publications.

APERCU DES QUESTIONS AUXQUELLES LE TELEPHONE VERT REPOND CHAQUE JOUR :

- Quelles sont les différentes aides régionales en matière de rénovation de logement ?
- Un permis d'urbanisme est-il nécessaire pour installer un abri de jardin ?
- Quelles sont les nouvelles mesures en matière de primes énergie ?
- Est-il possible de recevoir gratuitement la brochure de présentation du nouveau code forestier ?
- A quoi sert un audit énergétique ?
- Que faire quand on ne parvient plus à faire face à ses dettes ?
- A quel service s'adresser lors de la recherche d'une maison de repos ?
- Que faire en cas de constatation de pollution environnementale ?
- Existe-t-il en Wallonie des centres de formation pour se perfectionner ou se réorienter professionnellement ?
- Comment obtenir un permis de pêche ?
- Quels sont les tarifs préférentiels des TEC ?
- En tant que chef d'entreprise, comment recruter du personnel ?
- Que faire lorsque l'on est en désaccord avec une décision de l'Administration ?

D'après « Vivre la Wallonie », n°17, septembre 2012

EN CAS D'URGENCE

En Belgique, il existe deux grands numéros d'urgence :

- le 112 pour les pompiers et les ambulances,
- le 101 pour la police,

De plus, le 112 est un numéro d'urgence européen. Si vous voyagez en Europe, vous pouvez l'utiliser pour alerter les pompiers, une équipe médicale ou la police.

Quelques conseils utiles :

- 1) Attendez patiemment qu'on vous réponde. Ne raccrochez pas, cela vous ramènerait au début de la liste d'attente.
- 2) Si vous avez appelé un numéro d'urgence par erreur, ne raccrochez pas, mais signalez à l'opérateur que tout va bien, afin qu'il sache qu'il n'y a pas d'urgence.

Mister Security

POESIE, PROSE ET PROSE POETIQUE

Anaphore

Moi, j'aime le bleu, le rose et le lilas et la couleur qui n'en est pas.

J'aime l'eau qui tombe et l'envol de la colombe.

J'aime aussi le vert des prés que la pluie a ravivé.

et j'aime le soleil qui se couche quand s'endort le gobe-mouches.

Moi, j'aime le bruit du vent qui siffle mélodieusement.

J'aime la bise qui renouvelle joyeusement sa ritournelle.

J'aime la fleur et le buisson qui survivent à la moisson.

et j'aime le coquelicot, le bleuet dont les insectes font un banquet.

Moi, j'aime le cri de la chouette qui rivalise avec l'alouette.

J'aime le blé, le seigle et le froment qui s'étendent loin dans les champs.

J'aime le petit goût acidulé de la fraise des bois éloignés.

Et j'aime le courant qui emporte les rêves et toute leur escorte.

Moi, j'aime les marionnettes qui rient de toutes les amulettes.

J'aime tous ceux qui se moquent des prédictions et des colloques.

J'aime le tambour-major et son air de conquistador.

Et j'aime qu'il annonce la clique qui va massacrer la musique.

Moi, j'aime le calme et le désert les vagues et le ressac sur la mer.

J'aime les bouts de coquillages qu'elle ramène vers le rivage.

J'aime son gris et son odeur et son pouvoir profanateur.

Et je l'aime méprisable qui démolit les châteaux de sable.

Moi, J'aime le bleu, le blanc, le gris d'un après-midi endormi.

Anne Marie Storm

Ne nous plaignons pas!

Nos parents travaillaient une semaine entière. Èt il n'était jamais question de faire le contraire.

N'auraient-ils pas eu le droit au repos le samedi? On les voyait trimer jusqu'au dimanche midi. Une longue promenade, au bois, en famille, Sieste apaisante aussi sous la charmille.

Pas un mois de vacances en France!

La dure vie à la campagne exigeait la souffrance.

Anéantis, fourbus par les travaux pénibles et malsains,
Ils n'avaient même pas la chance de manger à leur faim.

Guéris ou convalescents, ils devaient travailler.

Nous semblons tous l'avoir oublié, ce passé.

On vit dans Notre maison grâce à Leur sueur.

Ne soyons pas ingrats et faisons leur honneur!

Soyons dignes de mériter leur courage!

Parents bien-aimés, recevez notre hommage! Amour sans contredit du Parti Ouvrier, Sans hésiter, pour Vous, éternellement, je le crierai.

Votre fils Francis Duchesne

La langue française est décidément bien belle!

Avec cette crise, tout le monde souffre Les problèmes des boulangers sont croissants Alors que les bouchers veulent défendre leur bifteck Les éleveurs de volailles se font plumer Ils en ont assez d'être les dindons de la farce Les éleveurs de chiens sont aux abois Les pêcheurs haussent le ton Et bien sûr, les éleveurs de porcs sont dans la merde Les céréaliers sont sur la paille Alors que les brasseurs sont sous pression Les viticulteurs trinquent Heureusement, les électriciens résistent Mais pour les couvreurs, c'est la tuile Certains plombiers en ont ras-le-bol Et les autres prennent la fuite Chez Renault, les salariés débrayent Et la direction fait marche arrière Les cheminots voulaient garder leur train de vie Mais la crise est arrivée sans crier gare Les veilleurs de nuit vivent au jour le jour Et les carillonneurs ont le bourdon Les ambulanciers ruent dans les brancards Pendant que les pédicures travaillent d'arrache-pied Les croupiers jouent le tout pour le tout Les cordonniers sont mis à pied Les dessinateurs font grise mine Des militaires partent en retraite Et les policiers se sont arrêtés Les météorologues aussi sont en dépression Les protituées se retrouvent sur le trottoir C'est vraiment une mauvaise passe.

Ch. Clochereux,

instituteur retraité et correspondant de presse

LE COIN DU LECTEUR

Comme suite à l'appel lancé par le Conseil d'administration dans le bulletin précédent, nous avons eu le plaisir d'enregistrer deux réactions de membre que nous publions ci-dessous.

Livre de Joël Dicker - La vérité sur l'affaire Harry Quebert - Eds de Fallois, 2012

Résumé très succint - L'Amérique des années 70.

Harry Quebert, 34 ans et Nola, 15 ans, vivent un amour sublime et ... secret. Un jour, Nola disparaît sans doute victime d'un meurtre. Le corps n'est jamais retrouvé pas plus qu'un coupable n'est découvert. Le mystère reste entier mais, peu à peu, l'oubli retombe sur la petite ville d'Aurora - N.H.

Trente ans plus tard

Marcus, jeune écrivain en panne d'inspiration et talonné par son éditeur, vient se ressourcer auprès de son maître et ami, Harry Quebert, devenu entretemps professeur d'université et célébrissisme écrivain. Soudain, le corps de Nola est retrouvé dans le jardin d'H.Q. qui, suspect n°1, est arrêté. L'enquête démarre, réactivée sans cesse par Marcus, persuadé de l'innocence de son ami. Et ainsi, de surprise en stupéfaction, on découvre enfin la vérité - les vérités - sur l'affaire H.Q.

Mon avis

Ce livre, « Grand Prix du Roman de l'Académie française 2012 », couvert d'éloges par la Libre Belgique (17/09/2012) et par le Soir (19/10/2012) m'a pourtant bien déçue. Je ne conseillerai donc pas de l'acheter (± 22 euros), ni de perdre un temps précieux à en lire les 665 pages.

Sauf, si l'on veut :

- 1. De l'amour : il y en a du vrai, du grand, du « pour toujours » (mais mille regrets : pas de sexe !!) Bref, des flots d'eau de rose frisant le ridicule.
- 2. Du suspense : là, je dois reconnaître que l'auteur sait faire rebondir son histoire, brouiller les pistes et maintenir son lecteur en haleine, indéfiniment.

Cependant, une fois le livre refermé et la réflexion revenue, l'histoire justement, paraît tellement invraisemblable qu'on râle de s'y être laissé prendre et l'on se dit que ce coquin de Joël (27 ans) a dû bien se marrer en l'écrivant, en emmenant le gogo de lecteur dans les méandres de son imagination délirante et, plus encore, en empochant les bénéfices générés par son méli-mélodrame.

Hermine Lefevre - Nivelles

Livre du Dr Gérard Vigneron - Un médecin face à l'invisible - Eds le Relié - Prix 22,90 euros

De la grâce antique à la physique quantique, un passionnant voyage qui traverse le voile du monde des apparences. Confronté dans l'exercice de sa profession de médecin généraliste et dans sa vie, à des événements paranormaux inexplicables par la science, le Dr Vigneron s'est lancé dans une grande enquête au-delà des frontières de la connaissance actuelle. Ce qui importe, ce sont les faits. Et même s'ils ne font pas partie de la culture officielle, ces faits, pour bizarres qu'ils paraissent, restent des faits. Il est bien sûr facile de les nier, mais on peut écouter aussi ce qu'ils ont à nous dire. Cette enquête a mené le Dr Vigneron dans le monde entier. A partir d'expérience de mort imminente (EMI), de diverses formes de télépathie ou des dons de guérison, l'auteur témoigne de faits objectifs tout en réfléchissant aux innombrables fils invisibles qui forment la trame de notre univers.

Un ouvrage d'une grande rigueur qui nous éclaire sur des façons de penser l'impensable et de réfléchir à l'improbable.

Gaston Verplancken (passionné de spiritualité et de paranormal) - Athus

INDEMNITES DE FUNERAILLES

L'indemnité pour les frais funéraires est une allocation liquidée suite au décès d'une personne qui bénéficiait d'une pension à charge du trésor Public.

Une pension de survie ne donne pas droit à cette indemnité.

Bénéficie(nt) de cette allocation :

- 1) le conjoint survivant (ni divorcé, ni séparé de corps et de biens) ;
- 2) ou, à défaut, les héritiers en ligne directe (parents, enfants, petits-enfants) ;
- 3) ou, à défaut, toute tierce personne qui justifie avoir assumé les frais funéraires.

Montant de l'indemnité :

- 1) pour le conjoint survivant ou les héritiers en ligne directe : l'indemnité est égale au montant brut de la dernière mensualité de la pension de retraite limitée à 2.410,31 euros au 01/01/2012.
- 2) pour les autres bénéficiaires (tierce personne) : le montant de l'indemnité est limité aux frais réels, sans toutefois jamais dépasser le montant brut de la pension de retraite, le plafond étant fixé à 2.410,31 euros au 1/01/2012.

Procédure:

- a) le conjoint survivant perçoit d'office une pension de survie et l'indemnité de funérailles est automatiquement accordée ;
- b) les autres bénéficiaires doivent introduire une demande, écrite ou téléphonique auprès du Service des pensions du secteur public. Place Victor Horta, 40, bte 30, B 1060 Bruxelles Tél. 02/558.60.00.

Ce service fait alors parvenir un formulaire à compléter. Mais il peut être téléchargé sur le site web www.sdpsp.fgov.be à la rubrique " formulaires pensions de survie ".

Documents à fournir :

- 1) par les héritiers en ligne directe :
- un extrait d'acte de décès renseignant la date de naissance et l'état civil du (de la) défunt(e) ;
- un acte de notoriété délivré par le juge de paix ou par le notaire, ou une déclaration de succession délivrée par l'Administration communale du lieu de résidence établissant la qualité de l'(des) héritier(s);
- s'il y a plusieurs héritiers, un ou plusieurs documents mandatant l'un d'entre eux , signé(s) par chacun des mandants, certifié(s) par l'Administration communale du lieu de résidence, ou accompagné(s) d'une photocopie de leur carte d'identité.
 - 2) par les autres personnes :
 - un extrait d'acte de décès renseignant la date de naissance et l'état civil du (de la) défunt(e) ;
- un acte de notoriété 'délivré par le juge de paix ou le notaire), ou une attestation de la commune établissant le défaut d'héritier(s) en ligne directe ;
- les copies des factures de frais d'enterrement au nom de la personne ou de l'établissement qui a payé les frais et acquittées par le(s) fournisseur(s) et certifiées conformes par l'Administration communale. Les mentions « Succession de ... » ou « Aux héritiers de ... » sont des libellés de destinataires(s) non admis.

Remarque:

- n'envoyez jamais l'original des factures, les originaux devant venir à l'appui de la déclaration de succession ;
 - le paiement de l'indemnité doit être demandé dans les dix ans suivant le décès.

Denise HacquinAdministratrice

Mise à jour de l'article paru dans le bulletin n°115, du 4e trimestre 2009

AGENDA CULTUREL

1) Musée bruxellois du Moulin et de l'Alimentation, rue du Moulin vert, 21.

« Veggie Mania. Légumes oubliés et insolites » : l'exposition met en lumière la richesse du patrimoine potager mondial.

Jusqu'au 31 août ; mercredi > vendredi : 10 à 17 h, w-e : 13 à 17h30 ; seniors : 2 €. Tél. 02.245.37.79 et 245.34.94; www.moulindevere.be

Centre belge de la bande dessinée, rue des Sables, 20.

« Willy Vandersteen raconte » : expo sur le créateur de Bob et Bobette et de nombreuses séries populaires.

Jusqu'au 1^{er} septembre ; mardi > dimanche de 10 à 18h. ; entrées seniors : 6 € Tél. 02.219.19.80 www.cbbd.be

Musée juif de Belgique, 21, rue des Minimes.

« La maison des vivants » : série d'objets illustrant le souci des vivants pour les morts. Réflexion sur la mort, la croyance dans l'au-delà, le deuil au travers de représentations artistiques, symboliques et épigraphiques.

Jusqu'au 30 septembre ; mardi > dimanche, de 10 à 17h.; entrées :de 5 à 8 € Tél. 02.500.88.27 et 02.512.19.63 www.mjb-jmb.org

Musée royal de l'Armée, Parc du Cinquantenaire, 3.

« Mines, armes sournoises ». Photos de l'ONU qui apportent un éclairage sur les dégâts provoqués par ces armes et les efforts déployés pour les neutraliser.

Jusqu'au 26 juin ; mardi > dimanche de 9 à 12 h et de 12 à 16h45 ; entrée libre.

Tél. 02.737.78.33 et 02.737.78.27

www.klm-mra.be

LIEGE, Musée de la Vie wallonne, Cour des Mineurs

« Crimes de sang. Une exposition sur la vie ». L'exposition incite le visiteur à se confronter à sa capacité de jugement et à ses limites morales.

Jusqu'au 15 septembre ; mardi > dimanche : de 9h30 à 18 h ; seniors : 4 € Tél. 04.237.90.50 www.viewallonne.be

LOUVAIN-LA-NEUVE: Musée, place Blaise Pascal, 1.

« D'ici de-là ». Peintures, sculptures, gravures et photos réalisées du milieu du 19^e siècle jusqu'à nos jours et faisant partie du patrimoine artistique de Brabant wallon.

Jusqu'au 25 août, du mardi au vendredi : 10 à 18 h, samedi et dimanche : de 14 à 18 h; seniors : 2 € Tél. 010.47.48.41 www.muse.ucl.ac.be

LONCIN, Fort, Place fortifiée de Liège, rue des Héros, 15 bis.

« 1914 – La garde civique dans tous ses états ». Hommage à la garde civique en partenariat avec le Musée royal d e l'Armée.

Jusqu'au 1^{er} août ; du mardi au dimanche : de 14 à 18 h ; entrées : 2 € Tél. 02.737.78.27 <u>www.fortdeloncin.be</u>

MALMEDY, Malmundarium, Place du Chatelet, 9

« James Ensor ». Exposition d'œuvres gravées de cette figure majeure de l'art moderne.

Jusqu'au 3 novembre ; mardi > dimanche : de 10 à 18 h ; seniors : 5 € Tél. 080.79.96.68 www.malmundarium.be

MORLANWELZ, Musée royal de Mariemont, 100

a) « Du Nil à Alexandrie. Histoires d'eaux » : évocation du problème de l'eau en Egypte.

b) « L'âge de l'éternité- La donation Boël ». Les pièces prestigieuses de la donation Boël.
 Jusqu'au 30 septembre ; tous les jours, de 10 à 18 h.; seniors : 4 €

Tél. 064.21.21.93 www.musee-mariemont.be

VOYAGE AU NEPAL

De la vallée de Katmandou à la jungle de Kipling.

Le Népal :

• un petit pays coincé entre deux géants : l'Inde et la Chine.
• 147.000 km2, soit un peu plus du quart de la France.
• 28 millions d'habitants en 2007 ; 197 habitants/km2.

Dans le nord de ce pays montagneux - en escaliers- dix sommets parmi les plus hauts du monde dépassent les 8.000 mètres dont le Mont Everest, point culminant de la planète.

Katmandou (1.350m) est située au centre du « plateau népalais » au centre d'un bassin qui abrite plus de la moitié de la population du pays

moitié de la population du pays.

Institutions politiques: république fédérale.

Décalage horaire: le décalage horaire est de + 4h45. Quand il est midi en Belgique, il est 16h45 à

Climat. En hiver (d'octobre à mars) les journées sont généralement ensoleillées et sèches et le thermomètre peut atteindre les 20 degrés en journée (nous avons mangé plusieurs fois à l'extérieur en terrasse) mais la nuit il peut avoisiner le zéro degré. Il faut donc s'habiller en « oignon » avec plusieurs couches de vêtements que l'on enlève ou met selon les moments de la journée.

Situation politique.

Longtemps confronté à des turbulences politiques, le Népal accueille maintenant les voyageurs.

Notre voyage.

Nous arrivons le 22 janvier 2013 au soir à Katmandou après une escale à Abu Dhabi. Le contraste est fulgurant

Nous arrivons le 22 janvier 2013 au soir à Katmandou après une escale à Abu Dhabi. Le contraste est fulgurant entre la richesse des Emirats arabes et la pauvreté népalaise.

Atmosphère glauque, rues mal entretenues et éclairage quasi inexistant. On nous conduit à notre hôtel. Déjà un autre monde. On nous propose une chambre au 5e étage. Pas d'ascenseur (au Népal, la plupart des hôtels n'ont pas d'ascenseurs à cause des coupures quotidiennes d'électricité). Au 5e étage, si haut !!!. Mon épouse négocie et on nous trouve une chambre au 3e étage. Elle avait bien raison de réclamer car nous restions là pendant une semaine. Le lendemain, on descend pour le petit déjeuner. Il fait froid...Namaste (bonjour) on voit les Népalais souriants et emmitouflés devant les portes ouvertes. On veut les fermer mais directement on les rouvre. On comprendra plus tard (il faut laisser les portes ouvertes pour que les mauvais esprits ne restent pas à l'intérieur, nous dira-t-on, mais est-ce la bonne raison?). Oui, un autre monde...



Et maintenant, notre voyage va réellement commencer. La ville de Katmandou est très déroutante même le jour. L'animation est grouillante de piétons, de motos polluantes et bruyantes, de rickshaws..., les bâtiments sont décrépis, les poubelles à ciel ouvert à côté des templés et des édifices sacrés. Et puis...on respire mal.

Les gens : une photo parmi d'autres

Un temple

Katmandou et ses environs. Des temples hindouistes et bouddhistes, des lieux de crémation (impressionnant). Un autre monde bien différent du nôtre. Quelques jours plus tard, tout

autre chose. Après un lever très matinal, un « Mountain Flight », survol des sommets de l'Himalaya jusqu'à l'Everest pendant une heure en petit avion.
Un moment inoubliable, mais lorsqu'on le voit, l'Everest ne semble pas le plus haut. Les jours suivants, d'autres levers matinaux pour admirer le soleil qui apparaît, éclaire et illumine les Annapurnas. Des moments magiques.





Promenades à dos d'éléphant

Lieu de crémation

Ensuite le départ vers « Chitwan National Park ». Une promenade à dos d'éléphant dans la jungle, une balade à pied et en 4 X 4 et beaucoup d'anecdotes à raconter.

Conclusions: un voyage surprenant aux multiples facettes. Un voyage dans un monde hors du temps. Lorsque l'on rentre en Belgique et que l'on retrouve le confort qui semble si normal et naturel, on se pose (ou on devrait se poser) beaucoup de questions.

Jean Bury - Administrateur

Photos de Françoise Bertinchamps

LES CHEMINS DE BONHEUR

Petit compte rendu partiel et subjectif de l'émission « Les grandes questions » de F.O. Giesbert le 22 mars sur France 5.

En mode négatif

Il n'y a pas d'obligation de bonheur, ce n'est pas un absolu.

Il n'y a pas de devoir, mais un désir d'être heureux.

Pas d'amour avec un grand A parce qu'il est vite saturable.

Il ne peut y avoir d'injonction au bonheur; on a aussi le droit d'être déprimé.

Il ne peut être une norme imposée de l'extérieur par le communisme ou le nazisme par exemple qui veulent faire notre bonheur.

Le bonheur ce n'est pas la satiété

La félicité, une joie permanente Une vie de plaisirs (hédonisme)

Il y a plusieurs chemins possibles

Pour certains philosophes

Le bonheur (endaemonia en grec) peut être :

la recherche de la maîtrise de soi, la suspension du jugement, l'ataraxie, un état de profonde quiétude résultant de l'absence de trouble ou de bonheur.

pour Socrate, la justice, « la juste vie ».

pour Kant, la morale.

pour Aristote, pas trop de malheurs pour moi, pour les miens, pour Athènes.

l'isolement par rapport aux éléments extérieurs qui nous perturbent.

Pour certains sociologues

Depuis la disparition du système aristocratique, nos sociétés essayent de nous garantir la liberté et un minimum de protection.

Le bonheur devrait donc être aussi dans le relationnel, l'organisation sociale, « être biens reliés aux autres »... c'est de ce bonheur social dont il est question dans la constitution américaine.

Aujourd'hui, c'est plutôt l'individualisme qui prévaut et la recherche des petits plaisirs matériels, le consumérisme dont se nourrit le capitalisme.

Pour certains écrivains

pour Colette, des petits bonheurs plutôt que le Bonheur.

Pour Chateaubriand, une boule qui roule que l'on cherche à atteindre, mais que l'on pousse de pied quand il est

Pour certains psychologues

Ce n'est pas le niveau de richesse qui rend heureux mais bien l'enrichissement ou la comparaison.

Nous avons dans nos têtes beaucoup d'anticipations anxieuses; pour y échapper, un bon moyen est de se concentrer sur ce que l'on est occupé à faire, « notre cerveau est boudhisme ».

...... Une conclusion?

Ne soyons pas malheureux de ne pas être heureux... Sovons heureux de ne pas être malheureux.

Yvan BERLAIMONT - Administrateur

TRANSPORTS EN COMMUN: TARIFS SENIORS

Les associations des aînés grognent. La crise détricote un bel avantage, à savoir la gratuité des transports en commun en bus, tram, trolley. Les commentaires acides vont... bon train.

Relativisons cependant la contrariante disparition de ce statut :
- Un avantage- un acquis ? doit-il être pérenne bien que se soient altérées les conditions ayant permis son octroi ?
- Les bénéficiaires de tarifs sociaux (BIM/OMNIO) le conservent.

- L'impact quotidien ou hebdomadaire sera modique.

- L'utilisation assidue des Tec ou de la STIB amortira vite la dépense.

Nonobstant ce pas en arrière, notre pays conserverait un bon classement en Europe.
Un certain délai écoulé, l'impact sur l'économie et « sur la liberté de se déplacer (cueilli sur internet) » serait minime, voir nul. Et ne modifierait pas sensiblement les habitudes.

- La disparition du tarif senior à la SNCB aurait un impact autrement plus négatif.

SNCB: pas encore régionalisée

- Les tarifs ci-dessous s'appliquent donc à tout le territoire - oufti! sauf sur les trajets entre les gares de la capitale et Brussels-Airport, autrement dit, l'aéroport de Zaventem.

- lère classe : 13 € le billet aller - retour.
- 2 ème classe : 6 € le billet aller - retour.
- Le billet pour un trajet simple n'existe pas (voilà une amélioration à revendiquer).

- Départ en semaine : toujours après 9 h. - Pas de limitation horaire le week-end.

- La restriction apportée en période estivale a été réduite ; pour 2013, pas de billets seniors les week-ends, entre le 13 juillets et le 18 août.

La STIB, les TEC, De LIJN, subventionnés par les régions, agissent de manière disparate.

La STIB

- 1er mai 2013 : disparition de la gratuité.

La carte senior coûtera 60 euros par an, au titre de contribution de solidarité.
Elle ne sera pas valable sur le tronçon Nato - Brussels-Airport (lignes 12 et 21).
Amortissement de la carte senior : tickets à 1€ 90 : après 31 voyages carte de 10 voyages à 12€ : après

- extrait d'un article mis le 2 avril sur internet, par Pierre Vanderbulcke :

« Jusqu'ici, l'abonnement 65+ gratuit était valable 5 ans. Pour N.C., cette enseignante retraitée, pas question que la STIB décide seule de désactiver son abonnement qui court en ce qui la concerne jusqu'en 2015 "Ce qui se trouve sur notre carte nous paraît un droit acquis qu'on nous enlève!". Il semble donc bien qu'il y ait rupture unilatérale de contrat. Les pensionnés détenteurs d'un abonnement 65+ gratuit seraient donc en droit d'exiger qu'il n'expire, comme prévu initialement, qu'au terme de sa date de validité. Et cette date, sachez que vous pouvez la voir en passant votre carte MOBIB devant un valideur de la STIB en appuyant sur le bouton "information" ».

Les TEC:

- 1er juillet 2013: exit la gratuité de la carte Horizon +

- La carte senior = 36 euros 1'an.

- Amortissement après : 20 voyages avec 1 billet à 1€ 90 32 voyages avec Multiflex 2, 13€ 20 par carte de 12 parcours.

- Les habitants de Flandre âgés de 65 ans, résidents francophones compris, reçoivent automatiquement un(e) Omnipas 65+ conférant la gratuité. Le 29 mars 2013, après âpre débat, le gouvernement flamand maintient la gratuité.

- 1er mai 2013: disparition de la gratuité pour les détenteurs de la carte STIB.

- 1er juillet 2013 : même sanction pour les d>tenteurs de la carte TEC.
- Le ticket individuel coûte sensiblement moins en prévente (1€ 20 pour 1 ou 2 zones).

que dans ses véhicules (2€). Idem pour les cartes de plusieurs voyages.

Les personnes voyageant occasionnellement, économiseront de 25 à 50% par rapport au coût du billet individuel en acquérant une carte de transport multi-voyages (6, 8, 10, 12 voyages selon les sociétés).

Pour mémoire, existent également des billets spécifiques ou combinés, notamment le ticket Jump sur le réseau bruxellois (STIB-TEC-De LIJN).

Il ressort d'un échange de correspondance avec De LIJN (4 et 5 avril) qu'une concertation serait en cours entre les trois sociétés pour sauvegarder l'interopérabilité des systèmes.

A défaut d'un aboutissement favorable, le détenteur d'une carte senior délivrée par les TEC, paiera : 1- dès le 1er mai, un ticket pour l'utilsation du réseau de transport de la STIB.

2- et, à partir du 1er juillet pour usage des lignes de De LIJN

Et réciproquement pour les détenteurs de cartes seniors des deux autres régions, les Bruxellois dès le 1er mai. Multiplier les paiements pour un trajet nécessitant l'utilisation de plusieurs sociétés de transports (gagner Marche en bus TEC, Arlon-Ostende en train, puis De LIJN pour se rendre à Mariakerke) pourrait réellement avoir un effet dissuasif. Un aller-retour le même jour coûterait cinq titres de transport : $((2 \times 1 \in 90) + 6 \in + (2 \times 1 \in 20)) = 12 \in 20$

PETITES ANNONCES

- A louer, Coxyde, appartement une chambre, vue sur mer, 50 m de la digue, semaine, quinzaine, mois, toute période, non fumeur infos : $065/660\ 305$ 0496/636.417
- A louer Côte d'Azur 20 km de St Raphaël, villa 3 ch. avec douche, gde terrasse avec piscine, 20 ares de terrain avec rivière, proximité tennis, golf et Verdon tél. 0476/416 531

A vendre:
1 Stylo Parker 51 (capuchon or) + porte-mine Parker 51 assorti et 1 stylo Parker 21. En parfait état.
1 veste pour homme en mouton retourné. Etat strictement comme neuf. Absolument impeccable.
Chemin de fer: Un ensemble de livres et aussi de revues. Tout est très récent et en parfait état.
Une centaine de minéraux. Prix très bas. Soit en lot soit à la pièce.
Tél. 02/354.63.53

- Espagne (Promotion) : à louer villa située à Calonge (près de Palamos et Playa de Aro) Tt confort 3 ch 2 sdb garage, piscine, endroit très calme, vue imprenable s/mer tv avec chaînes françaises Tél. 068/44.98.01
- A découvrir: ateliers de peinture décorative selon les techniques des artistes américains. Explications pas à pas www-art-aux-mains-magiques.be ou 0475/80 74 89 (asbl)
- Avis de recherche : L'Amicale de l'Ecole Normale de Nivelles souhaiterait reprendre contact avec un maximum d'Anciens. Si vous en connaissez, demandez-leur de transmettre leurs coordonnées via une des deux adresses : véroniqueeylan@yahoo.fr ou Eylan Véronique, rue de la Dodaine 17/11 1400 Nivelles.
- A vendre ARTISCOPE (10/14 ans) Etude du Milieu 9 fardes 60 livrets / Histoire de Belgique (7 à 77 ans) cinq fichiers (vie-religion-sciences-économie-politique)/ Livres divers (France) Liste sur demande. Le tout en parfait état comme neuf . Tél. 071/81.22.74 jacques.noel@brutele.be
- A vendre : National Geografic version française Année (complète 12 numéros l'année) 2000 à 2006 prix 6 euros l'année Tél. 02/385.20.95
- A vendre 2 livres- témoignages. Récits pleins de tendresse, d'humour et d'émotions (Il pleut dans ma mémoire & Petits bonheurs, bras de fer et vitamines). P. Beauve, Namur, Tél. 081/46.12.83
- A saisir! Valais Suisse dans superbe village d'Ovronnaz, splendide appt 2/6 pers. très grand confort immense terrasse sud, vue splendide, soleil, centre thermal, belle promen., ski, etc... Prix très bas toute l'année par jour ou par semaine tout compris. Envoi de doc. et photos . Tél. 02/653.35.25
- Nouveau recueil de poèmes « Musique & Poésie », agrémenté d'estampes produites à partir de bois gravés. A vendre 10 euros (frais de port compris) A.M. Storm 1070 Bruxélles Tél. : 02/523.80.32
- A vendre : Pour collectionneur, chronomètre décimal en parfait état de marche, 1500 euros Namur Tél. 081/73.82.75
 - A vendre 82 livres Artis-Historia. Offre de prix au n° 063/21.74.15
- Ancien professeur de sciences vend collection thématique de timbres commentés par textes scientifiques (source : bibliothèque provinciale du Hainaut). Tél. 064/66.28.16
- Pour compléter une collection... ou pour une initiation à la minéralogie, à vendre « une splendide collection de 15 minéraux et cristaux du monde ». Chaque échantillon de 3 à 7 cm est présenté sur socle, possède une fiche identitaire et est logé dans une vitrine en verre contenant 15 niches. Renseignements : 02/354.65.77 (avec répondeur) ou 0497/124.438
- A vendre : 16 livres d'Arthur Masson, en un lot (prix à convenir) ou à la pièce (8 euros). Eds de la librairie Vanderlinden, Bruxelles. 22 volumes « La Bible » du chanoine Emile Osty de Paris et de l'abbé Joseph Trinquet. Eds Rencontre. Dictionnaire de la Bible, en 8 volumes reliés, contenant tous les noms de personnes; lieux, plantes, animaux... mentionnés dans les Saintes Ecritures, par F.Vigouroux, prêtre de Saint-Sulpice. Eds Letouzey et Ané (Paris 1899) Manque premier volume (lettre A & B). Faire offre. Tél. 02/771.45.50
 - A vendre: nombreux albums Artistes récents et anciens. Liste sur demande. Tél: 02/385.20.95
- Portiragnes Sud France) entre Béziers et Cap d'Agde.
 A louer dans domaine gardé avec deux piscines jeux pour enfants terrain de sport pétanque golf... + animations journées et soirées en juillet et août. Maison deux chambres à l'étage une avec lit de deux personnes l'autre avec deux lits de une personne, Rez de chaussée living clic-clac TV canal satellite climatisation coin cuisine avec grand frigo four micro-onde lave vaiselle. Terrasse couverte avec meubles de jardin parking privatif devant la maison. Prix selon les périodes. Tél.: GSM 00330662574015 fixe : 00333972271319
- A louer : St-Idesbald : villa tout confort 2 ch. $500\,\mathrm{m}$ de la plage semaine quinzaine mois toute période non fumeur GSM : $0486/83.71.58\,\mathrm{ou}$ stide $001.\mathrm{over}$ -blog.com

Aux amateurs de vins de fruits : à vendre presse à fruits - râpe à fruits - touries en verre. Tél. 04/365 78 27

Si vous désirez que votre petite annonce soit (ré)insérée gratuitement dans le Bulletin durant l'année 2013, Signalez-le ou adressez votre texte à Jean-Pierre CHARLIER - 28 rue de la Voie qui Monte - 5020 Malonne.

Nous vous rappelons que la dernière page de couverture est consacrée à de la publicité payante (25 euros la page pour nos membres - 50 euros pour les non-membres). N'hésitez pas à solliciter des connaissances ou firmes pour « vendre » cet espace. Merci d'avance.

IN MEMORIAM

- Le 27 avril 2012, est décédé à Ottignies, Alphonse KECH, directeur honoraire de l'Ecole fondamentale de l'Etat à Nil-Saint-Vincent. Il était né le 22 octobre 1929. Ayant légué son corps à la science, aucunes funérailles organisées, simplement une levée du corps et la prise en charge par la Faculté de médecine de l'ULB.
- Le 28 juillet 2012, est décédé Raymond HENRION, né le 13-03-1941, professeur de sciences honoraire à l'institut technique de l'Etat à Jemelle. Il était domicilié à Wellin.
- Le 25 décembre 2012, est décédé à Arlon le père jésuite Jean MOTTET, professeur de religion catholique à l'Athénée royal d'Arlon. Il était né à Dochamp (Fronville) le 24 avril 1933. Ses funérailles ont eu lieu à Arlon.
- Le 04 janvier 2013, est décédée à Tournai, dans sa 86e année, Mme Yvette QUINTEZ Epouse Dupriez, inspectrice honoraire de l'enseignement maternel. Elle était née à Boussu le 5-12-1926.
- Le 10 février 2013, est décédé Aimé ADAM, professeur de cours techniques (menuiserie) honoraire à l'I.T.E. de Jemelle. Il était né le 5 mars 1924 et domicilié à Jemelle.
- Le 14 février 2013, est décédé à Mons Martial LELEUX, inspecteur de français honoraire, né à Pâturages le 19 novembre 1944. Ses funérailles ont eu lieu à Mons le 20 février.
- Le 17 février 2013, est décédé Dominique FRANCK, éducatrice honoraire aux classes de Plein Air à St Hubert et présidente de la Croix Rouge à Bertrix. Elle était née le 30 novembre 1949 et domiciliée à Bertrix.
- Le 16 février 2013, est décédé à Yvoz-Ramet Claude LIEBECQ, professeur ordinaire émérite à l'Université de Liège. Il était né à Liège le 28 septembre 1921. Ses funérailles ont eu lieu à Robermont le 21 février.
- Le 18 février 2013, est décédé à Uccle Roger DICKBURT, éducateur-économe à l'Athénée royal d'Uccle 2. Il était né à Bruxelles le 18 février 1940. Ses funérailles ont eu lieu à Plancenoit le 22 février.
- Le 19 février 2013, est décédée à Braine-l'Alleud Annie VERVLOESEM, veuve BOHY professeur honoraire (sciences) à l'Athénée royal de Woluwé-St-Lambert. Elle était née à Braine-l'Alleud le 5 octobre 1942. Ses funérailles ont eu lieu à Braine-l'Alleud le 22 février.
- Le 21 février est décédé Charles KLIPPER, directeur honoraire de l'Institut technique Chomé Wijns (actuellement Athénée royal Leonardo Da Vinci), Anderlecht. Il était né à Borgerhourt le 2 juin 1934.
- Le 23 février 2013 est décédé à Tournai le cardinal Julien RIES qui fut professeur de religion catholique à l'Athénée royal d'Athus avant d'enseigner l'histoire des religions à l'UCL. Il était né à Fouches (Arlon) le 19 avril 1920. Ses funérailles ont eu lieu à Tournai le 2 mars.
- Le 27 février 2013, est décédé à La Roche-en-Ardenne Jacques CARDINAL, professeur honoraire à l'Athénée royal de La Roche-en-Ardenne et correcteur honoraire de l'Enseignement par correspondance de l'Etat. Il était né à Wasmuel le 21 août 1934. Ses funérailles ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Jemelle le 1er mars.
- Le 20 mars 2013, est décédé à Uccle Daniel VANDER GOTEN, ingénieur commercial Solvay. Préfet des études honoraire de l'Athénée royal de Uccle II. Il était né à Forest en 1929. Ses funérailles ont eu lieu dans l'intimité.
- Le 28 mars 2013, est décédé à Woluwe-St-Lambert DUESBERG Jacqueline (née Baily), professeur honoraire de grec et de latin à l'Athénée royal de Woluwé-st-Pierre. Elle était née en 1923. Ses funérailles ont eu lieu dans l'intimité.
- Le 22 mars 2013, est décédé à Liège Georges FRANCK, professeur ordinaire honoraire à la Faculté de médecine de l'université de Liège. Il était né à Giurgiu (Roumanie) le 16 janvier 1934. Ses funérailles ont eu lieu à Liège le 27 mars.

Les membres du Conseil d'administration de l'Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire prennent part au deuil des familles des disparus et présentent aux membres de celles-ci leurs sincères condoléances

Si vous avez connaissance du décès d'un ancien membre du personnel de l'administration, des services et établissements de l'Etat en Communauté française et en Communauté germanophone, adressez à H.Vets, chaussée de Charleroi, 49 à 1471 Loupoigne les renseignements concernant la personne décédée (nom, prénom, ancienne fonction, âge, date du décès, lieu des funérailles,...).

Six euros minimum pour l'année 2013

POUR VOUS (RE)AFFILIER

à l'Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire

il vous suffit de virer le montant de la cotisation en indiquant l'année au compte **000-13376 46-16** à l'aide d'un virement ordinaire ou à l'aide d'un virement européen au compte **IBAN - BE72 0001 3376 4616 BIC-BPOTBEB1**

de l'Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire à 1400 Nivelles,

et vous recevrez les "Bulletins des Retraités " de l'année civile qui paraîtront à partir de la date de votre versement .

Bureau de l'A.P.R.A.F.S.

Membres fondateurs: MM. Henri VETS & Yvon GERARD

Président honoraire : M. Victor CARLIER

Président: M. Claude VAN MALDER - 02/354.65.77

Vice-Président: M. Jean-Pierre CHARLIER - 081/44.51.78

Secrétaire : Mme Micheline KINARD - 02/268.21.17

Trésorière : Mme Marcelle HERALY - 067/21.32.37

Mme Héraly (marcelleheraly@hotmail.com) est également responsable de l'expédition du « Bulletin des Retraités ».

Le responsable du site WEB " **www.aprafs.be** " est M. Raymond SALLE 04/250.08.16

Siège social : rue Fief de Rognon, 13 à 1400 Nivelles



Agence de Namur Rue des Brasseurs, 100-102 | 5000 Namur Tél. 081 26 21 46 | Fax 081 26 21 47 | E-mail: namur@cph.be



